

CONDITIONS DE PARTICIPATION

CAVALCADE 2025

Date et Heure de Départ de la Cavalcade : Dimanche, le 16 Mars 2025 à 14h15

1. Le renvoi du bulletin de participation ci-joint implique l'acceptation des présentes conditions. Il doit être envoyé à l'organisateur au plus tard pour le **28 Février 2025!**
2. Il est obligatoire de nous communiquer au plus tard pour le **3 Mars 2025** une copie de la responsabilité civile de votre association et, en supplément pour les engins tracteurs, une copie de la carte grise avec assurance. Chaque char doit être accompagné d'au moins 4 personnes (à organiser par vos soins) pour assurer la sécurité des spectateurs.
3. Les groupes et les chars doivent correspondre à l'éthique de l'événement (l'organisateur se réserve le droit de refus de départ si cette condition n'est pas respectée).
4. Les instructions de l'organisateur sont à respecter à tout moment.
5. Afin de garantir un bon déroulement, le cortège sera limité à 60 inscriptions. Après réception de votre demande, votre participation sera seulement accordée ou refusée par l'organisateur.
6. Cachets:

- Groupe pédestre (entre 10 et 20 personnes): 150€
- Groupe pédestre (> 20 personnes): 200€
- Groupe de musique (< 20 personnes): 400€
- Groupe de musique (entre 20 et 40 personnes): 500€
- Char (< 20 personnes): 300 €
- Char (entre 20 et 40 personnes): 400 €
- Char (> 40 personnes): 450 €

Le montant dû sera versé au courant du mois suivant l'événement sur le compte indiqué sur votre inscription.

7. Suite à des réclamations des habitants avoisinant le lieu de départ, nous vous prions de bien vouloir laisser éteint votre sonorisation jusqu'au départ du cortège et de ne pas dépasser un niveau raisonnable ce celle-ci lors du cortège.
8. Chaque participant est responsable pour les dégâts éventuels qu'il provoque.

BULLETIN DE PARTICIPATION

CAVALCADE 2025

Nom de l'association :

Nom et prénom de la personne de contact :

N° et rue :

Code postale, localité :

Pays :

Téléphone portable (joignable et présent le jour de l'événement) :

E-Mail :

N° IBAN :

BIC/SWIFT :

L'association déclare participer à la Cavalcade d'Esch en date du dimanche, 16 Mars 2025, tout en acceptant les conditions de participation en annexe, avec un (veuillez cocher la case correspondante) :

Groupe Pédestre Ensemble Musical Char Cachet

Nombre de participants :

Thème :

A renvoyer avant le 28 Février 2025

- par mail : fuesend@villeesch.lu - par voie postale : Syndicat d'Initiative d'Esch-sur-Alzette et de Tourisme I BP 145 L-4002 Esch-sur-Alzette

Pour toute question supplémentaire, veuillez contacter le Syndicat d'Initiative de la Ville d'Esch au (+352) 2754-4190 ou par mail à l'adresse suivante : fuesend@villeesch.lu

Date & Signature

